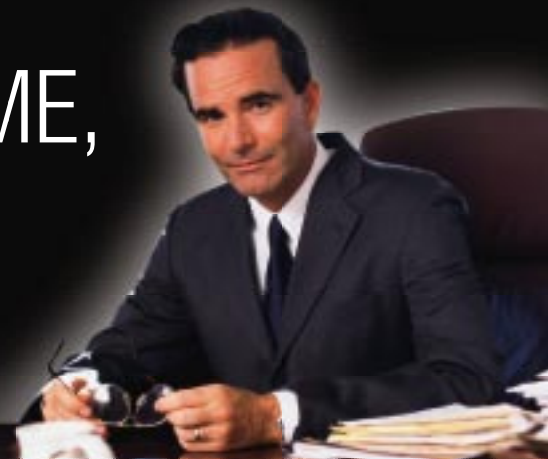


Mon entreprise est une PME, elle fait du mécénat.

Ça marche !!



→ QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le mécénat est un acte philanthropique qui se traduit par l'achat ou le versement d'un don à un organisme, pour une ou des actions d'intérêt général.

Le mécénat se distingue du sponsoring ou parrainage qui sont des actes de commerce.

Aujourd'hui, **la loi Aillagon** a nettement amélioré les conditions du mécénat culturel, aussi j'en profite !

→ QUELS BÉNÉFICES ?

Positionner l'entreprise sur un plan culturel, artistique..., où on ne l'attend pas traditionnellement. Cela se traduit par un bénéfice en terme d'image et d'implication responsable dans la vie culturelle.

*«Moi, j'aide à la restauration d'un monument historique près de chez moi !
...La presse l'a évoqué. Depuis je reçois des demandes professionnelles différentes.»*

*«Moi, j'aide à promouvoir des peintres et des sculpteurs de ma région !
...Et mon entreprise en profite : c'est fou la qualité d'image qu'on a développé. Mes affaires marchent !»*

→ QUEL INTÉRÊT FINANCIER ?

Le don ou l'achat ouvre droit à une réduction d'impôt qui est matérialisée par un reçu fiscal émis par l'organisme

Les réductions d'impôts pour les entreprises

60% de réduction d'impôt plafonnés à 0,5% du chiffre d'affaires, avec possibilité, en cas de dépassement de ce seuil, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

Pour plus de détails : www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/mecenat/entreprises.htm

Les réductions d'impôts pour les particuliers

60% de réduction d'impôt plafonnés à 20% du revenu imposable.

Pour plus de détails : www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/mecenat/particuliers.htm

→ COMMENT FAIRE ACCÉDER MON ENTREPRISE AU MÉCÉNAT ?



Art Majeur peut aider votre entreprise à tirer le meilleur profit d'un développement de sa «mécénat attitude».

TÉLÉPHONEZ-NOUS AU :

06 80 42 69 64

www.lagaleriecarantec.com

02 98 67 93 40

S t i m u l a t e u r s d ' e n t r e p r i s e